



Cas client : Cabinet Lorgec

Experts-comptables

Agrume accompagne **le cabinet d'expertise comptable LORGE** dans la rédaction et la sécurisation de ses procédures RH. Découvrez le retour d'expérience de Clio Casini, responsable RH et responsable du pôle sociale au sein du cabinet.

Pourriez-vous vous présenter, présenter votre rôle ?

Bien-sûr ! Je m'appelle Clio Casini-Beck, je suis responsable RH et de Pôle Social au sein du Cabinet d'expertise-comptable Lorgec, dans lequel je suis depuis plus de 10 ans.

Je gère les ressources humaines interne du Cabinet : de l'embauche à la sortie des salariés, les recrutements de certains profils, les questions RH du CSE, des salariés, des dirigeants et managers etc...

Je gère également le pôle social qui compte une quinzaine de collaborateurs : répartition des portefeuilles, gestion des conflits, conseil clients, gestion des prospects et nouveaux clients, gestion d'une dizaine de dossiers de paie de client (environ 200 paies) en plus des paies interne (environ 70 en interne), réunion hebdo, développement des missions et organisation du pôle etc..

Pourriez-vous présenter votre cabinet ?



Lorgec est un cabinet d'expertise-comptable, implanté sur Metz, Toul, Pont-à-Mousson, Epinal et Luxembourg. Ce sont des entités distinctes qui regroupent une petite centaine de personnes.

Nous fonctionnons en différents pôles : comptabilité, juridique, social, data process, administratif et une société de CAC.

Avant de mettre en place Agrume, quelles étaient les difficultés que vous rencontriez ?

Nous n'avions pas de sécurisation au niveau des questions complexes de nos clients ou collaborateurs. Il nous manquait un conseil juridique de qualité.

Comment cela vous impactait-il ?

Nous perdions un temps considérable à chercher dans la documentation, à échanger entre nous, à rédiger une synthèse au client ou à lui expliquer de vives voix.

Qu'est ce qui vous a poussé à choisir Agrume ?

Nous avons un logiciel de Paie connecté aux conventions collectives, qui est l'un des meilleurs sur le marché puisqu'il est justement en lien avec les différentes CCN.

Avoir un logiciel "juridique sociale" sur le même principe m'a semblé intéressant puisque nous savions que les alertes de notre logiciel de paie nous permettaient d'être à jour et de ne pas louper certaines particularités d'un secteur lors de l'établissement de la paie.

Qu'est ce qui vous a poussé à choisir Agrume ? (suite et fin)

De ce fait, il m'est apparu évident que pour la rédaction d'un contrat ou d'une procédure, si nous avions ces mêmes alertes cela sécuriserait davantage nos procédures puisque nous n'avions pas de juriste à l'époque.

Ensuite, j'ai échangé sur la possibilité d'avoir un forfait assistance juridique pour que les collaborateurs puissent poser leur question. C'est ce que nous utilisons le plus car les réponses sont claires, précises et de qualités (soit par mail soit par téléphone).

Quelles étaient vos attentes / vos objectifs en choisissant Agrume ?

Avoir un conseil de qualité et de la réactivité dans les échanges afin de répondre aux sollicitations des clients.

En quoi Agrume vous aide aujourd'hui ?

Sur la mise en place d'accords, sur des questions complexes auxquelles notre juriste préférerait un échange, ou tout simplement pour pallier au surcroit d'activité de notre juriste qui ne peut pas absorber toutes les demandes.

J'ai personnellement recours aux conseils d'Agrume pour les RH internes et les problématiques confidentielles que je ne peux demander à la juriste.

Comment jugez-vous votre relation avec les équipes Agrume ?

Les relations sont parfaites, nous n'avons rien à dire de négatif.

J'ai plus d'échanges avec Colombari directement car c'est avec lui que nous avons mis en place à l'époque Agrume, puis avec Cécile pour des questions sur des dossiers mais rien à redire avec les autres interlocuteurs qui sont tous réactifs, sympathiques et disponibles.

Pouvez-vous nous résumer en quelques mots ce que vous apporte notre solution ?

Elle nous apporte de la sécurisation et un conseil de qualité, synthétique et clair, même pour les non-sachant en droit du travail (nos clients qui ne comprennent souvent pas notre jargon !).

" Agrume nous apporte de la sécurité et un conseil juridique de qualité "

Clio Casini-Beck, Responsable RH et Social, Lorgec

Qui sommes nous ?

Développé par des avocats spécialisés en droit social Agrume est un logiciel de gestion RH, unique sur le marché.

Il permet de piloter les procédures RH, de l'embauche à la rupture du contrat de travail, en conformité avec les dispositions légales et conventionnelles applicables.

Agrume fournit tous les documents nécessaires : il ne s'agit pas de modèles mais de documents finalisés et vérifiés grâce à un algorithme qui a nécessité plus de 10 ans de recherches.

Des questions sur notre logiciel ?

N'hésitez pas à nous contacter :

contact@agrume.fr